07.09.2022 – 07:50 Uhr

bonus.ch : en Suisse, 80% des assurés craignent une augmentation de leurs primes-maladie

Lausanne (ots) -

Suite à la pandémie de Covid-19, les assurés sont inquiets pour leurs primes-maladie 2023. En Suisse romande, ils sont 87% à craindre une augmentation. Autre point intéressant, 21% de la population suisse serait prête à renoncer à l'obligation d'avoir une caisse-maladie.

Depuis 2009, le comparatif en ligne bonus.ch permet annuellement à la population suisse de donner son avis sur la thématique de l'assurance maladie. En juillet 2022, ce sont ainsi plus de 2'600 personnes qui ont répondu à l'enquête de satisfaction et qui ont évalué leur assureur sur les points suivants : hausse des primes, clarté des informations transmises, traitement des prestations et service à la clientèle. Les réponses ont été converties en une note comprise entre 1 et 6, 6 étant la meilleure note.

Coronavirus et hausse des primes

En Suisse, l'inquiétude grandit à l'approche de l'annonce officielle des primes-maladie 2023. Avec la pandémie de Covid-19, qui a eu pour conséquence l'augmentation des coûts de la santé et la réduction des réserves des caisses, une hausse importante est à prévoir. Ainsi, 80% des assurés craignent une augmentation de leurs primes-maladie, contre 63% l'an dernier. Seulement 15% (contre 30% en 2021) des sondés déclarent ne pas être inquiets, tandis que 5% n'ont pas d'avis.

Différences régionales

D'une région linguistique à l'autre, les différences sont marquées. Comme l'an dernier, ce sont les Suisses romands (87%, contre 74% en 2021) qui redoutent le plus une augmentation de leurs primes-maladie 2023. Même son de cloche du côté italophone, avec un ratio qui passe de 72% en 2021 à 82% cette année. Si les Suisses allemands restent les moins inquiets, la donne a quand même bien changé par rapport à l'an dernier. Alors qu'ils étaient seulement 44% à craindre une hausse des primes, ils sont désormais 71%.

Accès à la liberté de souscrire ou non à une caisse-maladie

bonus.ch a également cherché à connaître l'opinion de la population suisse sur le libre choix de cotiser ou non auprès d'une assurance maladie de base. Résultats : 21% des répondants seraient prêts à renoncer à l'obligation de s'assurer.

Les Suisses italiens (29%) affichent le plus grand intérêt pour cette liberté de choix, nettement devant les Alémaniques et les Romands (20% pour les deux régions). Ces voix réticentes à l'obligation de s'assurer trouvent une explication dans le niveau toujours plus élevé des primes-maladie.

Accès à l'enquête de satisfaction des caisses-maladie :

https://www.bonus.ch/Pdf/2022/Caisses-maladie-satisfaction-2022.pdf

Accès au comparatif des primes d'assurances maladie :

https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx

Contact:

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Medieninhalte

Primes-maladie 2023 / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/bonus.ch S.A."

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100894439 abgerufen werden.